

*Accords de Bretton Woods—Loi*

Il est temps de mettre au point un nouveau système de crédit international. Les accords de Bretton Woods ne sont plus efficaces. Ils ont été conclus en 1944 dans des conditions économiques fort différentes. Les États-Unis étaient le pilier de ce système. Les accords multilatéraux étaient à l'honneur et le dollar américain était indubitablement la monnaie mondiale de base. Toutefois, les États-Unis ne fonctionnent plus sur une base vraiment multilatérale. Le gouvernement Reagan considère plutôt les institutions multilatérales comme un prolongement de la politique nationale. Le dollar américain ne sert plus à stabiliser et à favoriser l'économie mondiale. Le système de marché sert aujourd'hui à faire baisser le prix des produits de base, ce qui aggrave les problèmes de balance commerciale des pays du tiers monde.

Prenons, par exemple, ainsi que le signalait Stephen Lewis, l'une des régions les plus durement touchées, soit le Sahel, voire l'ensemble du continent africain où le cours des produits de base s'est littéralement effondré. En 1986, il n'atteignait plus que 61,1 p. 100 de ce qu'il était en 1980, et la chute continue. Le développement axé sur l'exportation ne fait qu'aggraver le problème.

Le député de Cowichan—Malahat—Les îles (M. Manly), qui s'est beaucoup intéressé à l'ACDI et aux problèmes du tiers monde au nom de notre parti, s'est exprimé en ces termes:

Les pays du tiers monde réagissent souvent à l'effondrement des prix en produisant davantage. Tout notre système économique repose sur l'idée que pour soutenir la concurrence il faut accroître la production.

Or, quand chacun s'y met, cet accroissement provoque une surabondance qui réduit encore plus le prix des produits de base.

Le projet de loi C-126, à l'étude aujourd'hui, prévoit deux manières de consentir des fonds à un certain secteur du FMI, ce sur quoi je reviendrai tout à l'heure. Le Canada n'a pas un dossier très reluisant en la matière. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a pas réussi, je le répète, à obtenir de ses collègues du Conseil du trésor qu'ils se montrent plus généreux envers la lourde dette des pays du tiers monde. Notre dossier est néanmoins meilleur que celui de la plupart des pays industrialisés. Devant la nécessité évidente d'un nouvel ordre économique mondial, il est dommage que le gouvernement et le Canada tout entier n'aient pas pris plus au sérieux, tant au Canada même . . .

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** La discussion qui se déroule en ce moment est certainement très importante, mais elle devient un peu trop vive, et la présidence voudrait entendre le député qui a la parole.

**M. Fulton:** Merci, madame la Présidente. Votre intervention a été très utile.

Un grand nombre de Canadiens espéraient que le gouvernement prendrait plus au sérieux les recommandations de la Commission mondiale sur l'environnement présidée par le premier ministre Brundtland, recommandation qui faisaient état des problèmes mondiaux et des raisons militant en faveur d'un développement permanent, non seulement au Canada même, mais partout dans le monde. Le continent africain et d'autres pays du tiers monde se retrouvent dans une situation où, en raison de la nature des prêts du FMI, ils ne peuvent envisager ou promouvoir l'idée d'un tel développement.

Le projet de loi C-126 prévoit l'octroi d'un prêt de base maximal de 550 millions de dollars au mécanisme amélioré d'ajustement structurel, le MAAS, du FMI. Le MAAS qui a

été instauré au cours du sommet de Venise de 1987 des sept grands prévoyait d'augmenter le prêt de 10 milliards de dollars, ce qui représente plus du double du montant demandé en 1986.

Deuxièmement, le projet de loi C-126 prévoit une subvention maximale de 250 millions de dollars au même organisme. Le montant de 550 millions de dollars figurant dans la première partie du projet de loi est un prêt qui peut être effectué par l'intermédiaire du MAAS aux taux d'intérêt du marché, puis l'argent est prêté par le FMI à des conditions favorables. Cet argent est destiné aux pays pauvres et très endettés, situés surtout dans la partie sud du Sahara. Il est utilisé dans le cadre de programmes d'ajustement structurel visant à rééquilibrer la balance des paiements et à promouvoir la croissance économique.

Il est bon de fournir une aide, mais les programmes d'ajustement structurel sont trop souvent restrictifs ou ils préconisent des projets trop axés vers l'exportation et non vers un développement permanent, et ils ne sont d'aucun secours aux populations locales. Comme nous l'avons signalé, dans bien des pays, la population doit consentir à des sacrifices sur les plans du salaire, du logement et même de la nourriture pour s'adapter aux programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI.

En vertu de ce projet de loi, le Canada devra assumer la différence entre les taux d'intérêt de 0,5 p. 100, mettons, exigés pour les prêts consentis aux pays du tiers monde et les taux qu'on exigerait normalement pour un prêt commercial, ce qui revient à environ 30 millions de dollars par an qu'il faudra ajouter aux 2,7 milliards que nous affectons à nos programmes d'aide à l'étranger.

Je voudrais parler un peu de certains de ces présumés programmes d'aide à l'étranger. Mes électeurs m'ont souvent interrogé là-dessus, et je sais que, dans le passé, les députés ont soulevé les mêmes questions. En règle générale, les Canadiens souscrivent avec enthousiasme à l'aide aux pays défavorisés, que ce soit par le biais de mécanismes comme ceux à l'étude aujourd'hui ou des programmes d'aide à l'étranger.

Le 10 novembre 1987, j'ai reçu une lettre du secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui m'écrivait ceci:

Cher collègue,

Je vous remercie de votre lettre du 15 octobre 1987 dans laquelle vous demandez à obtenir la liste complète des subventions que le gouvernement fédéral a accordées aux entreprises forestières et minières hors du Canada de septembre 1984 à septembre 1987.

Vous trouverez ci-jointe une liste des projets financiers de la Société d'expansion des exportations, de l'ACDI et du PDME. J'ose espérer que ces renseignements sauront vous être utiles.

Je suis persuadé que les députés eux aussi trouveront cette liste utile, car je pense que bon nombre d'entre eux sont au courant de ce qui était censé se produire au Canada. Je vois que le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Oberle) est des nôtres. Il était l'un des grands promoteurs d'un ministère des Forêts à part entière au Canada. La foresterie constitue notre plus grande industrie. Le secteur des forêts emploie directement ou indirectement plus d'un million de Canadiens. Je pense qu'il vaut la peine de jeter un coup d'oeil au genre d'aide que le gouvernement fournit à l'extérieur du Canada mais refuse de fournir à l'intérieur du pays.